

Etat actuel des rivières à saumons de Bretagne

par un groupe de pêcheurs de saumons,
avec le concours de " Plaisirs de la Pêche "

« Aucun poisson ne laisse autant d'écaillés d'or entre les mains qui le manient. Aussi les appétits qu'excitent la vente et la pêche du saumon sont-ils excessifs. Ces appétits se traduisent tout d'abord par une pêche aussi active que possible et, en temps prohibé, par un braconnage qui ne recule devant aucun moyen. »

(Dr JOUSSET, Directeur du service de
Pisciculture de la ville de Paris.
Revue des Sciences Naturelles de
l'Ouest, 1892).

Le Professeur Louis ROULE, étudiant les revenus des pêcheries de saumons contrôlées par la noblesse, les établissements religieux et les villes, a calculé, qu'avant la Révolution, la Bretagne produisait à elle seule plus de 4.500 tonnes de saumons dans les bonnes années ! André-François BOURREAU-DESLANDES (1690-1757), nous indique qu'il se prenait vers 1736, dans la seule ville de Châteaulin, environ 4.000 saumons par an. De telles références et bien d'autres encore, évoquent la fabuleuse richesse en saumons des rivières bretonnes d'autrefois.

Depuis quelques années, par contre, par suite de l'ignorance et de l'impéritie de la plupart des sociétés de pêche, de la pollution, de l'envasement des rivières, de l'usage massif des pesticides et produits chimiques agricoles, des détergents non biodégradables, des pêches abusives en estuaire et du braconnage toujours répandu, le saumon, seigneur de nos rivières est au bord de l'extinction. Si aucune mesure efficace de protection n'est prise à bref délai, ce gros gibier traqué de tous côtés, disparaîtra définitivement dans l'indifférence générale. Dans notre pays, l'imprévoyance est la loi. Il faut déjà être entré dans la catastrophe pour en prendre conscience. En ce qui concerne la survie du saumon, nous sommes en pleine catastrophe. Cela n'empêche pas certains syndicats d'initiative locaux de continuer à éditer de jolis dépliants sur lesquels on peut voir écrit que telle ou telle rivière est « le paradis des pêcheurs de saumons » ! Alors qu'en fait, pour un touriste

pêcheur, la Bretagne ne vaut pour ainsi dire plus le déplacement. Voyons donc quel est l'état actuel des rivières à saumons bretonnes.

L'OUST. On pourrait passer sous silence l'Oust, affluent de la Vilaine, bien que cette importante rivière ait été très réputée pour le saumon avant la construction du Canal de Nantes à Brest. L'absence de passes convenables dans les déversoirs des écluses a supprimé les montées de saumons qui allaient frayer par milliers aux environs d'Uzel, ainsi que dans le Lié près de Plouguenast (Côtes-du-Nord). Bien que les pêcheurs d'aloses de Saint-Martin continuent à prendre tous les ans une demi-douzaine de saumons, on ne peut plus vraiment parler de pêche du saumon dans l'Oust.

Le BLAVET. Les principales difficultés sont les barrages installés sur cette rivière, vers 1820, pour permettre la navigation des bateaux ayant un tirant d'eau de 1,10 m. Cependant ces barrages étaient facilement franchis par les saumons, car les pêcheries installées sur le Haut-Blavet continuèrent à être d'un très bon rendement. M^{me} PORTIER, née en 1850, disait à son fils exploitant le Moulin de Poulibet (commune de Saint-Aignan), que la valeur des deux fermes qu'elle possédait sur les bords du Blavet était due surtout à la pêcherie que chacune comportait.

En 1866-1870, tous les barrages furent surélevés de 52 cm au moyen de 4 hausses mobiles en bois, situées à 80 cm en retrait de la crête du barrage, et encastrés dans des petits bajoyers en granit, normalement de 2,25 m. Malgré ces hausses supplémentaires, vers les années 1900 à 1905, il y avait encore une bonne quantité de saumons, puisqu'il en fut *rendu*, pendant ces 5 années, de 1500 à 2000 par an (déposés dans une Coopérative de Lochrist et expédiés sur Paris ou autres grandes villes).

Ensuite le saumon a diminué du fait d'installations d'usines hydro-électriques et de papeteries. Malgré quelques accidents, dus à des fuites d'acides et autres produits décapants, les « Forges d'Hennebont », aujourd'hui fermées, ne contrarièrent que peu les montées de saumons.

Actuellement, la difficulté principale pour la remontée des saumons est constituée par le barrage de Kerrousse (à 10 km en amont d'Hennebont), où se trouve une usine hydro-électrique. Ce barrage comporte des hausses supplémentaires. De ce fait, les turbines absorbent la totalité du débit d'eau, et il n'existe aucune lame déversante. C'est donc devant un mur *infranchissable* que se présente le saumon. En 1954, l'E.D.F. a fait installer une « échelle », mais cette dernière est placée du côté des turbines et n'est d'aucune utilité car mal conçue. Cette échelle a été modifiée en mars 1968 par les services de l'E.D.F., mais le résultat est le même que précédemment : aucun poisson n'a jamais pu l'utiliser ! Ajoutons que l'usine de Kerrousse ne respecte pas le cahier des charges, qui prévoit des grilles à l'aval des turbines : ces grilles n'existent pas.

En résumé, l'installation d'usines sur le Blavet et la construction du barrage hydro-électrique de Guerlédan qui a noyé les plus belles frayères sont les principales causes de la disparition du saumon dans cette rivière.

En principe (arrêté de l'Inscription maritime du 20-2-59), la pêche est interdite toute l'année, au filet, de l'embouchure jusqu'à la limite de saline des eaux. En fait, cette interdiction est rarement respectée. Ainsi, dernièrement, un pêcheur a été pris au lieu dit « Locoyarne » à pratiquer au trémail (2 filets de 50 m chacun mis bout à bout).

Voici les prises effectuées par un seul pêcheur (la plus fine gaule du pays) : en 1925 : 115 saumons pêchés à la ligne, en 1926 : 80, en 1927 : 60. Ensuite, en moyenne, 20 à 30 saumons par an et cela jusqu'en l'année 1945. Les autres pêcheurs, ils étaient une quinzaine à l'époque, prenaient à eux tous, à peu près la même quantité de saumons que le fin pêcheur précité. De 1945 à 1954 les prises furent pratiquement nulles, le saumon ayant pour ainsi dire disparu.

A partir de 1954, grâce en particulier à l'actif président de l'A.P.P. de Lochrist, des alevinages en boîtes VIBERT ont été régulièrement effectués dans les affluents du Blavet (l'Evel, le Tarun, le Saar, le Kersalo, le Sebrevet, le Brandifout). Malgré la modestie de ces alevinages, les résultats ont été encourageants : 150 saumons ont été pris à la canne en 1966, 80 en 1967, 75 en 1968.



L'Aulne au Pont Pol-Ty-Glas. A gauche, l'Auberge du Saumon.

(Photo Jos Le Doaré)

Un déversement de truites de mer, d'origine polonaise, dont l'incubation avait été effectuée en pisciculture, a également donné un résultat concluant. C'est ainsi qu'en 1968, en plus des saumons, il a été capturé en aval de Kerrouse un bon nombre de truites de mer de 4 à 5 kg.

Le SCORFF est très appauvri par les Inscrits maritimes qui opèrent en aval de Pont-Scorff au voisinage du rocher du Corbeau. Avec leurs immenses carrelets ils causent de sérieux ravages dans les stocks de saumons et de truites de mer, surtout en mai-juin-juillet. Ces carrelets barrent les neuf dixièmes ou même la totalité de la rivière à marée basse, alors que les règlements de l'Inscription maritime ne les autorisent pas à dépasser les 2/3 de la largeur de la rivière.

Sans ces ravages et sans le braconnage qui sévit dans la plupart des moulins, en activité ou non, le Scorff pourrait encore être considéré comme une rivière acceptable pour le saumon. D'après les estimations des gardes, il a été pris 800 saumons à la canne en 1966 et 450 en 1967.

Voici ce qu'en disait en 1859 l'Anglais John KEMP dans « La Pêche et la Chasse en Basse-Bretagne » : « Il y a vraiment du saumon dans le Scorff et il mord bien à la mouche. Si les meuniers cessaient de capturer les tacons au filet pour nourrir leurs porcs, il n'y aurait peut-être pas une meilleure rivière en Bretagne. » Aujourd'hui, faute d'une densité suffisante de tacons, les meuniers ou leurs héritiers se rattrapent sur les saumons adultes qui se vendent beaucoup mieux. Mais ceci est une autre histoire...

Malgré tous les obstacles qu'ils rencontrent, les petits saumons du Scorff (8 à 10 livres en moyenne) parviennent à remonter jusqu'au Moulin-Neuf en Kernascléden et même, quelques rares, jusqu'à la route Inguinél-Guémené.

L'ELLE. C'est la plus belle rivière à saumons de Bretagne et celle où remontent les plus gros, mais c'est aussi avec ses affluents Naïc, Inam et Aër, la plus braconnée.

Cette splendide rivière a été de tout temps un lieu de prédilection pour les saccageurs. John KEMP écrivait en 1859 : « Le Faouët est un repaire de braconniers. L'amour de la destruction coule dans le sang de ses habitants. » De son côté, le Commandant LATOUR dans son ouvrage « Le saumon dans les cours d'eau bretons », publié en 1928, disait : « Quimperlé est le repaire par excellence des pires braconniers de la région. » Bien que plus discret,

cet état d'esprit persiste aujourd'hui, encouragé par le prix du saumon et l'inexistence pratique du gardiennage. En plus des destructions traditionnelles dues aux braconniers et aux Inscrits maritimes du Pouldu, deux nouveaux dangers menacent maintenant les saumons de l'Ellé : le barrage de l'Aër et surtout la pollution de la Laïta.

L'Aër ou Rivière Rouge contenait de splendides frayères à saumons, les plus belles du bassin de l'Ellé. Or, en 1964, un particulier l'a mis sous conduite forcée sur une distance de 800 m, dans le site sauvage du « Trou du Biniou », pour la construction de son usine hydro-électrique. L'installation de l'échelle (inefficace) n'empêche pas les saumons d'être prisonniers dans la dérivation dès que les eaux baissent un peu. D'autre part, la grille à tacons n'est pour ainsi dire jamais en place à la saison. On conçoit mal l'impéritie de l'Administration qui a autorisé la construction d'un tel barrage malgré les protestations des pêcheurs et des autorités locales. Sur une telle rivière, l'intérêt touristique de la région devrait tout de même l'emporter sur celui d'un particulier. D'autant plus que, comme le disait M. MARTIN, directeur de l'Équipement de l'E.D.F. : « Ces installations sont sans intérêt économique et sont imposées à l'E.D.F. pour la défense d'intérêts privés. Les prix payés par l'E.D.F. aux producteurs autonomes sont élevés compte tenu de l'irrégularité de la production. »

La deuxième menace, et la plus grave, qui pèse sur les saumons de l'Ellé est due aux pollutions de la Laïta causées par les abattoirs et surtout par les papeteries de Kérisole. Depuis de nombreuses années, les effluves nauséabondes de « chou pourri » et la pollution quasi-permanente en provenance des eaux résiduaires de ces papeteries ont valu à Quimperlé la célébrité, aussi fâcheuse que peu flatteuse, de cité « la plus malsaine de Bretagne ». Écartons ici le point de vue de la salubrité, bien que cela nuise considérablement à la réputation touristique de la région, pour n'en voir que les conséquences sur le peuplement piscicole. La Laïta, par laquelle doivent passer les saumons avant de s'engager dans l'Ellé, devient de plus en plus un égout à ciel ouvert. Dès que le débit d'eau douce baisse un peu, à l'approche de l'été, la Laïta forme un véritable bouchon biologique qui arrête tous les migrateurs. Une partie de ceux-ci refluent vers l'embouchure où ils sont victimes des Inscrits et des marins-pêcheurs du voisinage. Les poissons restant en rivière meurent. C'est une centaine de saumons crevés qui sont découverts tous les étés par les plaisanciers ou par l'équipage du sablier « Toulfoën ». Comme les marées se font fortement sentir dans la Laïta, il est évident que beaucoup de saumons morts ne sont pas dénombrés. Divers projets sont à l'étude pour résoudre ce grave problème. Espérons que les édiles locaux, remarquablement passifs jusqu'ici, se décident enfin à agir vite dans l'intérêt de toute la population.

À Quimperlé, le barrage des Gorrets constitue, dès que les eaux baissent un peu, un obstacle sérieux pour la remontée des migrateurs. On y a bien installé une passe et une « échelle », avec pré-barrage, mais si elles fonctionnent correctement quand les eaux sont fortes, il n'en est pas de même en dehors de ces périodes. De nombreux poissons s'abîment sur ce barrage et ces poissons blessés, même s'ils franchissent l'obstacle, sont victimes de la furonculose dès que les eaux s'échauffent.

Malgré tout cela, il est encore pris de 700 à 1000 saumons par an, par les pêcheurs à la ligne de l'Ellé (surtout en aval des Gorrets et dans les pêches privées). C'est peu pour une rivière qui, bien entretenue, devrait fournir aux pêcheurs sportifs de 15.000 à 20.000 poissons par an.

Au début du siècle, Albert PERRIT, Conseiller à la Cour des Comptes, se permettait de prendre à la mouche sur l'Ellé, 11 poissons de 12 à 25 livres dans la même journée, en présence d'un champion anglais ! La rivière égalait alors les meilleures d'Ecosse. On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

L'ISOLE. Les saumons ne remontent pratiquement plus cette jolie rivière, à cause des papeteries de Kérisole et de l'échelle infranchissable du moulin de la ville à Quimperlé. Quelques rares poissons parviennent néanmoins à passer, lors des fortes crues d'hiver et de printemps, par une dérivation joignant l'Isle à l'Ellé et située dans la ville basse de Quimperlé.

Grâce à cette dérivation, il est pris tous les ans 3 ou 4 saumons dans l'Isle, surtout vers Pont-Croach. On peut déplorer l'absence de passes appropriées qui pourraient transformer l'Isle, malgré la présence des papeteries, en une bonne rivière à saumons.

Le BELON. Sur ce gros ruisseau dont l'estuaire nourrit les célèbres huîtres, il est capturé une dizaine de saumons par an, presque tous illégalement d'ailleurs. La construction d'une pisciculture qui absorbe presque toute l'eau a pratiquement sonné le glas des montées de saumons.

L'AVEN. Par suite d'un gardiennage efficace, les prises de saumons à la ligne sont montées régulièrement de 35 en 1962 à 280 en 1966, pour recommencer à décroître par la suite : 80 prises environ en 1968.

A Pont-Aven, « 14 moulins, 15 maisons », disait le dicton, la rivière passe dans un éboulis de roches à travers les barrages des moulins fleuris devenus maisons d'habitation. Cette dispersion du courant principal qui s'infiltre souvent entre les pierres des barrages, si elle est propice au braconnage qui sévit en plein bourg, ne favorise guère la remontée des migrateurs dès que l'eau baisse un peu. C'est d'autant plus dommage qu'avec les saumons pourraient monter plus aisément les truites de mer dont il se prend surtout en avril-mai de grosses quantités dans le port à marées. L'« échelle » à saumons du barrage de la pisciculture de Pont-Aven est également la plupart du temps, un obstacle *infranchissable* pour les migrateurs. Ajoutons que l'Aven est extrêmement polluée par une conserverie située en amont de Pont-Aven.

Quimper, « sourire de la Cornouaille », est situé à la jonction de trois rivières à saumons, l'Odet, le Jet et le Steir, qui se réunissent pour former l'Odet maritime aux majestueuses allures de fleuve.

L'ODET est terriblement pollué dans la traversée de la ville (ce qui n'est pas flatteur pour la municipalité !) par différents égouts et ruisseaux servant d'exutoires à des garages (C.T.F., S.N.C.F., etc...), à l'usine à gaz, à deux laiteries, à deux tueries de porcs, etc... Le résultat est que, dès que les eaux baissent et chauffent, tous les saumons, truites et truites de mer crèvent sur

L'Aulne à Châteauneuf-du-Faou

(Photo Jos Le Doaré)



une distance de 1,500 km. On a dénombré jusqu'à 200 saumons morts la même saison ! Ces dernières années on ne dénombrerait plus que 20 à 40 morts par été, ce qui prouve, si besoin était, la réduction des stocks de saumons de l'Odet.

Il est affligeant de voir ces beaux poissons en agonie, inquiets de ne pouvoir remonter les rivières pour atteindre les zones d'eau pure, par suite de l'absence de passes intelligemment conçues dans les barrages des moulins. La plupart de ces moulins sont d'ailleurs désaffectés et, comme partout en Bretagne, ils servent presque tous à un braconnage difficile à réprimer parce que se passant à l'intérieur.

Divers obstacles importants s'opposent en effet à la remontée des saumons dans l'Odet. En amont de la ville nous trouvons le barrage de Saint-Denis, désaffecté mais toujours en place. Un peu plus haut, le barrage du moulin de Penhoat a été aménagé en août 1968 et une « passe » y a été construite. Malheureusement, toutes les fautes qui doivent être évitées dans la construction d'une passe ont été commises et il est vraisemblable que le saumon éprouve désormais autant de difficultés, sinon plus, à franchir le barrage de Penhoat qu'auparavant ! Par eaux fortes le saumon franchit néanmoins ce nouveau barrage, mais non quand le niveau baisse.

Encore plus en amont, l'écluse de la papeterie BOLLORÉ fonctionnant par vanne automatique interdit pratiquement la remontée des saumons malgré une « échelle », impraticable. Les quelques très rares poissons qui arrivent à franchir ce barrage ne peuvent le faire que lors de crues tout à fait exceptionnelles. Or la reproduction en aval est absolument impossible par suite de la pollution constante de la rivière par la papeterie. Le fond de la rivière est, en effet, recouvert d'une telle couche de résidus (champignons) que la flore et la faune aquatiques ont totalement disparu sur les 6 km en aval. On peut d'autant plus regretter l'absence de passes efficaces dans les barrages qu'en amont des papeteries, l'Odet sur une quinzaine de kilomètres est pur et très propice à la reproduction des salmonidés.

Il y a longtemps qu'il n'y aurait plus un seul saumon à remonter l'estuaire de l'Odet s'il n'y avait deux autres rivières, affluents de celle-ci, le Jet et le Steir, où le saumon parvient, encore que péniblement, aux frayères.

Le JET a été terriblement mutilé sur plusieurs kilomètres par trois piscicultures et le saumon y disparaît peu à peu. Ces piscicultures absorbent la presque totalité de l'eau et ne la rendent, dans certains cas, que plus de 1,500 km en aval, laissant pratiquement à sec des sections de rivière que, bien entendu, le saumon ne peut franchir dès que les grandes crues sont passées. De plus, du fait de ces piscicultures et aussi des rats musqués, la flore de la rivière a presque totalement disparu à leur aval, facilitant la besogne des « bracos » qui n'ont même plus la peine de rechercher le saumon parmi les grands bancs d'herbes dont elle était jadis couverte dès la mi-avril. Maintenant un saumon repéré est un poisson mort.

Le STEIR s'abouche avec l'Odet dans la ville même de Quimper. Ce charmant cours d'eau se prête admirablement à la vie et à la reproduction des salmonidés. C'est, jusqu'à présent, la seule des trois rivières de Quimper qui ne soit pas polluée. Malheureusement presque tous ses barrages, et ils sont nombreux, sont de véritables pièges à saumons dont profitent scandaleusement les propriétaires et les braconniers maraudeurs. Le plus mortel de ces barrages est celui de La Lorette à 7 km en amont de Quimper. Il doit, en principe, être « aménagé »...

Quimper qui a la chance de posséder trois rivières à saumons devrait être un centre particulièrement intéressant pour le pêcheur visiteur. Officiellement, malgré tous les ravages et entraves que nous venons de voir, il se prend encore en moyenne annuellement de 300 à 600 poissons dans ces rivières. En fait, il est vraisemblable que le total des captures illégales en période de fermeture et des morts par pollution dépasse pour sa part très largement ce chiffre. En estuaire également, des marins-pêcheurs de Sainte-Marine et de Bénodet font d'intéressantes captures de saumons à certaines marées grâce à leurs filets dérivants.

On imagine le nombre de poissons qui pourraient être offerts à l'adresse des pêcheurs sportifs si ces saumons étaient soigneusement protégés.

Le GOYEN, rivière de Pont-Croix et d'Audierne. Ce petit cours d'eau situé à quelques kilomètres du bout du monde, voit, en plus des belles truites de mer de son estuaire, monter un petit nombre de saumons. Il s'en prend encore entre 50 et 100 par an, à la canne. Il est, hélas ! extrêmement pollué par une laiterie située assez en amont et par une usine de rogne.

L'AULNE est, avec l'ELLÉ, la rivière bretonne où il se prend le plus de saumons. Ce splendide cours d'eau déroule ses longs méandres de Carhaix à la rade de Brest à travers une verte campagne vallonnée. Les poissons doivent franchir les 28 barrages d'écluses, échelonnés sur une soixantaine de kilomètres entre Châteaulin et la gare de Spézet avant de s'engager dans l'Aulne non canalisée pour remonter frayer au cœur des Monts d'Arrée. Ces barrages, malgré des « échelles » presque toutes mal conçues et inutilisables, constituent des obstacles sérieux pour les migrateurs. Ainsi l'« échelle » à bassins de Châteaulin fonctionne à peu près par eaux suffisamment fortes,



L'Aulne canalisée à Ty-Men

(Photo Jos Le Doaré)

mais par eaux basses le saumon ne peut l'utiliser car elle est enrochée à sa base et pleine d'eau blanche. Or c'est précisément par eaux basses qu'une « échelle » doit avoir son utilité. La plupart du temps les poissons négligent les « échelles » et essaient, non sans mal parfois, de franchir directement l'obstacle. Ils se jettent alors le museau en avant dans la chute et parfois le courant les retourne. Cinq, six fois, dix fois même, ils recommencent. Un poisson pris à l'écluse maritime de Guily-Glaz, en mars, a une belle livrée argent et le ventre bien rond. Un saumon de la même remontée pris en avril à Prat-Pourric a le ventre rouge et tout éraflé. Il y a de fortes chances alors pour qu'il ne puisse supporter les eaux chaudes de l'été et soit victime de la furonculose.

De sérieuses menaces de pollutions, en particulier par des abattoirs et

par une laiterie située à quelques kilomètres en amont de Châteaulin, pèsent aussi sur l'Aulne.

Autrefois, il se prenait tant de saumons à Châteaulin qu'on surnommait ses habitants des Pen-Eog (têtes de saumons). Il n'y a pas si longtemps encore, c'était avec Châteauneuf-du-Faou, un lieu de rendez-vous pour les fines gaules françaises et étrangères, à la saison du saumon (Sir Anthony Eden fut de celles-ci dans les années 30). Actuellement il est extrêmement aléatoire pour un étranger de venir spécialement poursuivre les saumons de l'Aulne, bien qu'il s'en prenne environ 1000 par an, à la canne.

Signalons pour terminer que les saumons de l'Aulne sont d'ordinaire nettement plus petits que ceux des autres rivières bretonnes. Ils font en moyenne de 7 à 8 livres. Il est permis de penser que le franchissement des barrages rebute les sujets les plus lourds, moins agiles, et qu'une sélection s'est opérée à la longue.

L'ELORN. Ce frère cadet de l'Aulne se jette comme lui dans la rade de Brest et jusqu'à ces dernières années un nombre encore appréciable de saumons le remontait, dont certains jusqu'à la zone de frayères de Kerléo près de Sizun.

Dans ce cours d'eau, les années se suivent et ne se ressemblent pas, sans doute par suite de mauvaises années pour la reproduction dont les vides n'ont pas été comblés. Depuis une vingtaine d'années, les prises annuelles peuvent en effet varier d'une cinquantaine à plus de 600.

Là comme ailleurs, la survie du saumon s'annonce très aléatoire, en particulier à cause des pollutions. En amont c'est d'abord la ville de Landivisiau qui déverse ses égouts dans la rivière ainsi qu'un gros abattoir ses déchets de sang et de matières organiques. Au lieu dit « Le Blaise », la rivière est un véritable cloaque et, à certaines époques, d'une odeur pestilentielle. On doit, paraît-il, y installer une station d'épuration.

En aval de La Roche, au moulin Le Verge, on voit de façon sporadique un écoulement plus ou moins important de gas-oil. Un peu plus bas le ruisseau du Forestic charrie certains jours des résidus de laiterie d'odeur innommable. Les riverains ont protesté, mais toujours en vain jusqu'ici. Puis nous arrivons à Landerneau au quartier de Traon-Elorn dont les habitants ont toujours considéré la rivière comme un dépotoir, de même que ceux du quartier du Petit-Paris. Toutes ces pollutions font que l'Elorn se prête de moins en moins à la survie et à la reproduction des salmonidés.

Ajoutons que l'Elorn subit depuis quelques années une diminution de son débit occasionnée principalement par les captations de ses eaux et de ses affluents par les communes environnantes. L'usine de pompage de Pont-ar-Bled créée pour alimenter en eau potable la ville de Brest ne fait qu'accroître cette réduction, si bien qu'à la fin du printemps les saumons ne peuvent pratiquement plus, sauf circonstances exceptionnelles, s'engager dans l'Elorn. C'est pourquoi les castillons ont disparu de cette charmante rivière. Nous devons également signaler l'usine hydro-électrique Quéré située près de Sizun. Si celle-ci ne gêne guère la montée des saumons elle est, par contre, un véritable désastre pour la descente des tacons et son canal d'amenée d'eau à la turbine est un cimetière à bécards.

Disons pour terminer que, pour une raison mal connue, la morphologie des saumons de l'Elorn s'est modifiée depuis une trentaine d'années. Autrefois ils étaient plutôt longs et élancés alors qu'actuellement on y prend surtout des poissons courts, trapus et ronds, très puissants, comme ceux de l'Aulne.

Au Nord de Brest les ABERS de la Côte des Légendes (Aber-Ildut, Aber-Benoît et Aber-Wrach) enfonce profondément leurs fleuves épais au milieu des terres. On pêche encore d'assez nombreuses truites de mer dans leurs estuaires et, de temps à autre, quelques saumons remontent les rivières qui sont à leur origine. C'est, au plus, une dizaine de saumons qui sont sortis annuellement de l'Aber-Ildut et du Diouris qui alimente l'Aber-Wrach.

Négligeant les petites rivières du Léon : la Flèche (assez riche en truites de mer), l'Horne et le Quillec, nous arrivons aux rivières de Morlaix.

La PENZE est encore assez fréquentée par les saumons, malgré les massacres opérés par les Inscrits maritimes dans son estuaire. En dépit de ces

ravages et de l'absence d'une passe appropriée au barrage du moulin qui sépare la mer de la rivière, on y réalise à la canne entre 50 et 150 prises annuellement.

Le QUEFFLEUT et le JARLOT se joignent au centre de Morlaix et s'en vont ensemble vers la rade proche. Le saumon ne remonte pratiquement plus que le Queffleut et il s'en prend de 20 à 100 à la canne, surtout en amont de la ville. Un braconnage intensif sévit malheureusement dans cette région et une bonne moitié des saumons entrés dans la rivière de Morlaix succombe au lieu dit « Les Ecluses ». Plus de 100 saumons sont braconnés chaque saison par un trio bien connu. Les dossiers du tribunal de Morlaix sont remplis de leurs méfaits. Un garde a même failli se faire tuer par eux il y a 4 ans. Depuis, le garde les a pris sur le fait plus de vingt fois pour braconnage de saumons, la nuit, le jour, mais c'est en vain !

Le DOURON, limitrophe des Côtes-du-Nord et du Finistère, est une belle rivière à saumons. Voilà seulement vingt ans, les prises annuelles à la ligne atteignaient environ 300 poissons. Actuellement les prises légales annuelles varient de 10 à 100. Ces saumons doivent remonter un barrage désaffecté d'un certain moulin qui n'a plus que ses murs... et son propriétaire, ainsi qu'un autre barrage en amont, celui d'une scierie, dont la roue n'existe même plus et dans le chenal de laquelle on fait passer la totalité de la rivière afin que les saumons viennent buter au pied de la chambre où ils n'ont plus qu'une issue : celle de la maison du propriétaire !

Le LEQUER ou GUER est la plus belle rivière à saumons des Côtes-du-Nord. Il s'y prend en moyenne de 150 à 300 poissons par an à la ligne. De leur côté les Inscrits en prennent environ autant au filet à l'aval de Lannion.

Dans la partie basse de la rivière se trouvent quelques minoteries qui seraient à surveiller. Autrefois le Léguer faisait également tourner un bon nombre de petits moulins qui n'existent plus, aussi les barrages se disloquent-ils et l'eau s'infiltre entre leurs pierres. Très judicieusement, les pêcheurs de Lannion ont récemment restauré certains barrages, ce qui permet de faire une passe franche en même temps qu'une retenue d'eau pour le poisson.

Malheureusement, il existe sur cette rivière un important barrage d'une quinzaine de mètres de haut, celui de l'usine hydro-électrique de Kermanguillec. Il était autrefois muni d'une échelle à saumons très peu praticable. Elle a récemment été améliorée et, par fortes eaux, le saumon parvient parfois à la franchir. En outre, grâce en particulier à la générosité du Conseil Général des Côtes-du-Nord, un « ascenseur à saumons » a été construit il y a un certain nombre d'années. Situé dans l'axe de la grande turbine, il est constitué par une cage à claire-voie dont la paroi aval s'abaisse lorsque le panier est immergé et se referme quand le panier ascensionne. Arrivé au sommet de sa course, la paroi amont bascule et le saumon qui était prisonnier est libéré et tombe dans l'étang. Une minuterie règle les manœuvres : une révolution toutes les vingt minutes, cadence qui peut d'ailleurs être modifiée à volonté. On constate que cet ascenseur est de plus en plus utilisé et les remontées s'intensifient. En 1967 on a noté 150 passages. Ils sont matérialisés par une caméra qui à chaque arrivée au sommet fixe sur une pellicule le panier et son éventuel contenu. Les frayères d'amont sont donc redevenues accessibles. Cependant les rumeurs du pays disent qu'il y aurait des « fuites » et, ce qui semble les confirmer, on trouve souvent de nombreuses écailles de saumons sur le plancher situé au sommet de l'ascenseur. Pour remédier à cela il faudrait que les gardes fédéraux aient le droit de surveiller l'ascenseur à l'intérieur du barrage.

A la descente des tacons un bon nombre de ceux-ci (surtout si l'eau est basse) sont aspirés et réduits en bouillie par les turbines de l'usine ainsi que par celles de l'usine à papier de Belle-Isle située en amont. C'est ainsi qu'en avril dernier, pendant quatre jours consécutifs, des tacons en bancs tournaient en rond dans la retenue de l'usine à papier. Ils cherchaient à dévaler et ne pouvaient le faire car, l'eau étant basse, elle ne passait plus par-dessus le déversoir. A partir du cinquième jour, l'eau étant toujours très basse et l'usine ayant fonctionné toute la nuit précédente, il n'y avait plus trace de tacons. Ceux-ci étaient tous passés par la turbine !

Le JAUDY. Cette petite rivière fournit entre 10 et 30 saumons par an aux pêcheurs à la ligne. Il devrait évidemment en être pris beaucoup plus. Les pêcheurs locaux accusent les Inscrits maritimes et surtout le barrage d'un moulin privé à Minihi-Tréguier où il serait fait un gros braconnage.

Le TRIEUX est, avec le Léguer, la principale rivière à saumons du département. Malheureusement, à Goas-Vilinie en Pontrieux il existe une pêcherie aux carrelots utilisés par une dizaine d'Inscrits. Compte tenu de la disposition ingénieuse de leurs carrelots, un nombre restreint de poissons leur échappent. C'est de 300 à 500 saumons par an qui sont victimes de leurs pièges (beaucoup moins cependant en 1968).

De plus, le Trieux est extrêmement pollué par la ville de Guingamp, jusqu'à Pontrieux, soit sur 25 km. Depuis mars dernier, la rivière est un véritable cloaque en aval de la ville. On doit cependant construire en principe une station d'épuration d'ici deux ou trois ans. Une grosse laiterie coopérative, qui va en s'agrandissant, pollue également beaucoup la rivière. Jusqu'ici il se prenait dans le Trieux entre 150 et 300 saumons par an à la ligne, mais en 1968, par suite sans doute des pollutions, le nombre des captures a été très inférieur : moins d'une centaine à la ligne et environ 150 aux carrelots. L'avenir n'est pas encourageant.

Notons cependant une intéressante expérience de pisciculture effectuée par la Fédération des Côtes-du-Nord. Des géniteurs capturés par les Inscrits ont été récupérés après accord et entreposés à la pisciculture fédérale de Coat-Men située sur un affluent du Sullet, lui-même affluent du Trieux. Les œufs ont été incubés et des biefs-pépinières ont été créés où les tacons ont grandi et sont partis à la mer. Bien que d'une importance extrêmement modeste, ce travail est digne d'éloges.

Le LEFF rejoint l'estuaire du Trieux en aval de Pontrieux. Il s'y prend encore de 20 à 40 saumons par an, surtout à l'aval de Lanvollon.

Le GOUET ou rivière de Saint-Brieuc était autrefois une rivière très réputée pour le saumon. Actuellement, par suite des considérables pollutions causées par Saint-Brieuc et aussi par Quintin, le saumon a pratiquement disparu d'autant plus que la rivière est également barrée par le barrage de Trémuson. Quelques saumons continuent cependant à remonter jusque-là.

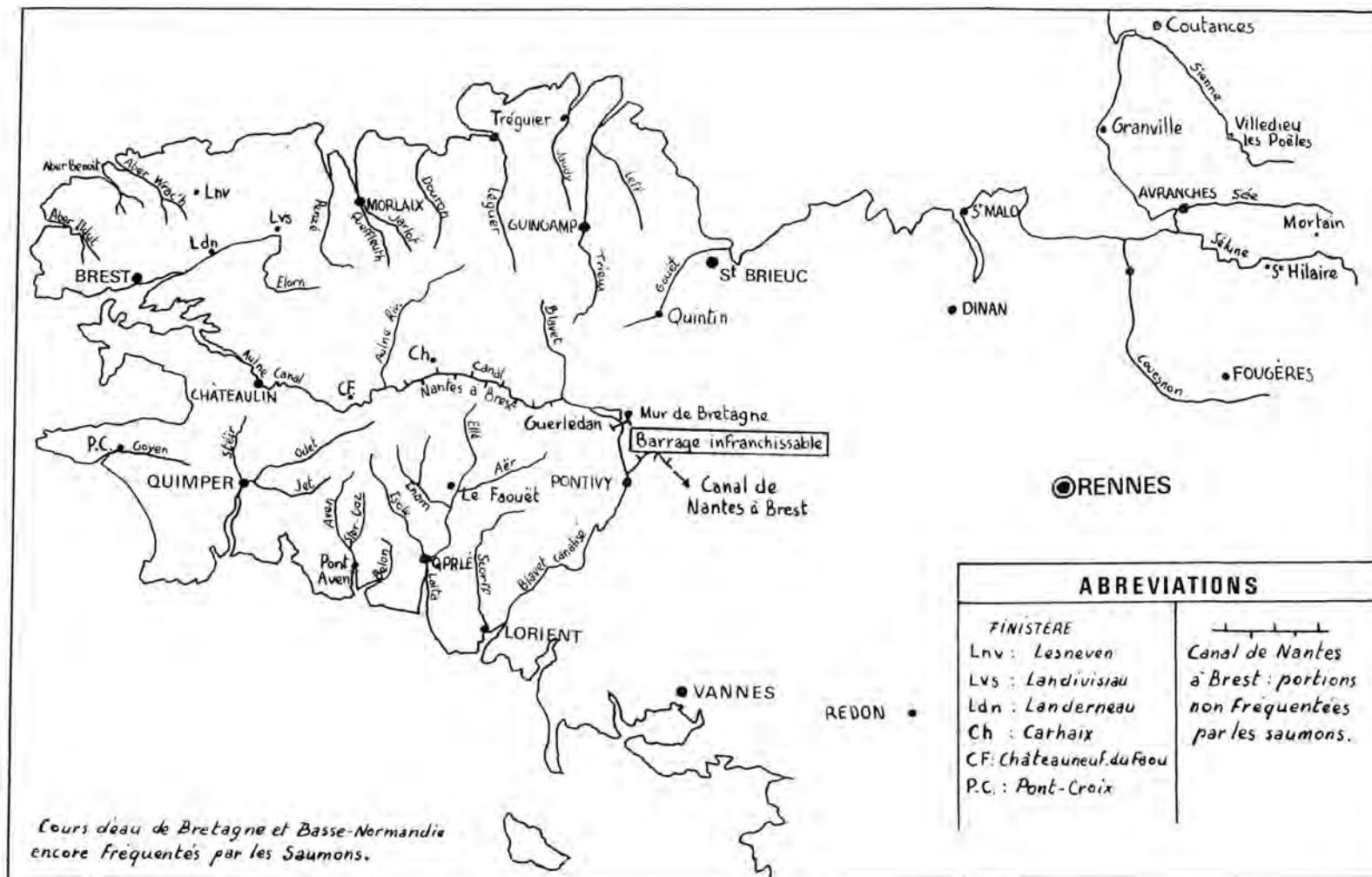
Le COUESNON sépare l'Ille-et-Vilaine de la Manche. Un barrage fait pour isoler ce petit fleuve de la mer vient d'être construit. Malgré ses 5 portes à flots, peu de saumons pourront sans doute gagner encore les frayères sises aux environs de Vieux-Vix-sur-Couesnon où leurs ancêtres venaient jadis frayer par milliers. Les derniers témoins de cet âge d'or sont traqués par les Inscrits maritimes munis de filets-barrages, entre le Mont-Saint-Michel et Pontorson. Les pêcheurs à la ligne de Pontorson ne prennent plus, actuellement, que de 15 à 30 saumons par an.

Bien que n'étant plus situées administrativement en Bretagne, mais en Normandie, nous pouvons cependant signaler ici les principales rivières à saumons de la Manche : la Sélune, la Sée et la Sienna qui coulent dans le Massif Armoricaïn.

Dans la SELUNE, il se prend environ de 200 à 300 saumons par an à la ligne. Le barrage hydro-électrique de la Roche-qui-boit reste l'obstacle infranchissable et ses délestages compromettent sérieusement la reproduction par le balayage des frayères.

La SEE qui rejoint la mer à Avranches a des montées de saumons en très forte régression depuis quelques années, à la suite de l'installation de l'usine « Quadrimétal » à Avranches. Cette usine travaille des plaques de cuivre pour l'imprimerie et utilise à cet effet du cyanure. Aussi, malgré des bacs de décantation, la rivière est-elle très polluée dans sa partie maritime. Il s'y prend encore de 80 à 100 saumons par an.

La SIENNE est extrêmement polluée à l'aval de Cérénées. Le saumon y disparaît. Dans ce qui fut autrefois une rivière à saumons de première qualité, il ne s'en prend plus que de 50 à 70 par an, à la ligne. Les Inscrits maritimes qui traquent le saumon dans la baie du Mont-Saint-Michel avec leurs longs filets-barrages en prennent plus d'un millier par an.



Ce bilan peu encourageant des rivières à saumons bretonnes, montre qu'il s'y prend environ, à la ligne, 3.000 à 5.500 saumons par an et 300 à 400 dans l'Avranchin. Faute, hélas, d'un contrôle obligatoire des prises, ces données sont évidemment affectées d'une certaine marge d'incertitude. Mais de l'avis général, l'ordre de grandeur, en est sans doute exact.

Les inscrits maritimes en prennent vraisemblablement beaucoup plus. Quant aux braconniers, il n'est évidemment pas possible de connaître leurs captures. Peu importantes sur certains cours d'eau, elles sont par contre considérables sur d'autres. On peut regretter qu'il n'existe pas de « barrières de comptage » à l'aval des principales rivières à saumons bretonnes pour évaluer l'importance des montées, comme cela se fait en certains pays étrangers.

Avant la Révolution, plus d'un million de saumons étaient pris par les pêcheries bretonnes. On voit ce qu'il en est aujourd'hui et on mesure sans peine le déclin. Et pourtant, si nos rivières étaient correctement gérées et aménagées, elles pourraient produire infiniment plus de saumons.

Quatre raisons principales ont concouru à réduire les stocks de saumons bretons : *Les barrages non munis de passes connexes* — *Les pollutions* — *L'envasement et le non entretien des frayères* — *Les pêches abusives dans les estuaires et le braconnage*.

Il est parfaitement possible de remédier rapidement à toutes ces causes. De nombreux exemples étrangers le prouvent. Même la pollution, ce fléau du monde moderne, peut être combattue suffisamment pour permettre aux saumons de remonter les rivières. Voyez, par exemple, ce que font nos proches voisins Irlandais qui maintiennent de bonnes pêches de saumons dans la Liffey, en plein cœur de Dublin, du côté de Chapelizod et d'Islandbridge. Pêcher démocratiquement le saumon au milieu d'une ville de plus de 700.000 habitants, dans une rivière dont le débit est inférieur à celui du Blavel, montre ce qu'il est possible de faire avec de la bonne volonté et une législation judicieuse.

Certains passages ci-dessus ont été tirés de l'excellente revue « Plaisirs de la Pêche » (10, rue de l'Isly, Paris-8^e. Abonnement 29 F par an, C.C.P. Paris 212-04).